

PAROISSE CATHOLIQUE DE BOUXWILLER

CONSEIL DE FABRIQUE

Appel au Don - Restauration de l'église catholique Saint Léger de Bouxwiller.

Madame, Monsieur,

La quête est lancée pour aider au financement des travaux de l'église de Bouxwiller qui est fermée depuis le 17 septembre 2017. Vous pouvez y contribuer en donnant au Conseil de Fabrique de Bouxwiller qui financera le mobilier de la sacristie, l'éclairage de l'église et la peinture intérieure.



A l'heure actuelle la paroisse ne peut financer que les travaux de la sacristie et les luminaires de l'église. Si nous voulons procéder aux travaux de peinture qui avoisineraient les 100 000 € il nous manquerait environ **32 889 €**.

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt: vous pourrez avoir des reçus fiscaux : par exemple, pour un particulier, une somme de 50 € ouvre droit à 33 € d'économie d'impôt, soit une dépense réelle de 17 €.

En vous remerciant par avance pour votre contribution, cela nous permettra de retrouver une magnifique église pour les célébrations.



Le Président du Conseil de Fabrique de
Bouxwiller

Franck LEZAIRE

Le curé de la communauté de paroisses

Mr l'Abbé Cyrille LUTZ

BULLETIN DE DON POUR LA FABRIQUE * EN VUE DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE SAINT LEGER DE BOUXWILLER

OUI, je fais un don de euros pour aider à la restauration de l'église catholique de Bouxwiller (67330)

Je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours.

Vos coordonnées :

NOM ou SOCIETE :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail :

Tél. :

Paiement en espèces : nous vous adresserons votre reçu fiscal aux coordonnées indiquées ci-dessus.

Paiement par chèque : merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fabrique de Bouxwiller ». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.

Votre reçu fiscal vous sera adressé par :

- e-mail
- courrier

(Barrer la mention inutile)

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de l'impôt :

- sur le revenu
- sur la fortune immobilière
- sur les sociétés

(Barrer les mentions inutiles)

Coupon réponse à renvoyer à :

PRESBYTERE CATHOLIQUE – Conseil de Fabrique – 19 rue des Mines – 67330 BOUXWILLER



Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fabrique de Bouxwiller.

Seul le Conseil de Fabrique en sera destinataire ; En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la Délégation Alsace dont vous dépendez.

Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

* L'appel lancé par ailleurs par la Fondation du Patrimoine servira à financer les gros travaux d'infrastructure réalisés par la Commune de Bouxwiller.